

Rapport de la Commission chargée d'étudier le postulat de M. Alexandre DEMETRIADES pour une animation de la place des Marronniers en été

Nyon, le 30 septembre 2019

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'examiner le postulat de M. Alexandre Démétriadès : « Pour une animation de la place des Marronniers en été », s'est réunie le lundi 23 septembre 2019. Elle est composée de : Mme Véronique Bürki, Mme Caroline Bordier, Mme Chloé Besse, M. Patrick Buchs, M. Hans Rasmus Nilsson, M. Pierre Patelli, M. Alexandre Démétriadès et M. Philippe Kuratle président et rapporteur.

En préambule, le postulant rappelle le sujet de son postulat qui développe l'idée d'animer la place des Marronniers durant l'été les vendredis et/ou les samedis. En effet, la place des Marronniers est un lieu apprécié des Nyonnais avec ses colonnes romaines et sa vue unique sur le lac Léman. Cependant, celle-ci n'est selon le postulant pas assez animée. Il rappelle également le succès que remporte cette place les dimanches depuis 1993 avec l'association des Marronniers ainsi que la Fête de la musique qui s'y déroule déjà depuis 3 ans. Concrètement le but est donc de rendre cette place encore plus attrayante en été en début de soirée. Plusieurs idées sont émises par le postulant comme une installation d'une ginguette, ou une buvette sur place avec une possibilité de faire un test pendant une période déterminée, suffisamment longue afin que les acteurs concernés puissent s'engager sereinement dans le projet.

A ce jour, il est vrai que proposer des animations sur la place des Marronniers n'est pas une mince affaire. En effet, les procédures ainsi que les demandes d'autorisation ne sont pas toujours faciles à obtenir. Certains nombres de questions se sont posées durant la séance comme les horaires d'exploitation, la possibilité d'avoir des toilettes sur place, la possibilité d'avoir une buvette durant tout l'été, le nettoyage des lieux, la gestion des déchets, la tranquillité des voisins, etc....

Cependant, la Commission estime que ces questions peuvent être facilement résolues, de plus animer ce lieu ferait aussi office de contrôle. Il est vrai que durant la belle saison la place des Marronniers est très fréquentée sans pour autant y avoir des animations. Les soirées seraient donc encadrées et surveillées, sans débordements afin de ne pas nuire à la tranquillité des voisins et à la beauté du lieu.

La Commission souhaite également que les associations déjà en place soient consultées et pourquoi pas intégrées aux nouveaux projets. Il est important de collaborer avec les personnes œuvrant déjà pour la place des Marronniers.

Conclusion :

L'ensemble de la Commission trouve ce postulat intéressant et voit une belle opportunité pour Nyon de proposer de beaux événements pour rendre ce lieu encore plus attractif. Elle est convaincue qu'animer cette place pourra être que positif et bénéfique pour les Nyonnais. La Commission encourage donc la Municipalité à mettre en place déjà pour 2020 la possibilité de pouvoir exploiter la place des Marronniers durant l'été les vendredis et/ou les samedis.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le postulat de M. Alexandre DEMETRIADES pour une animation de la place des Marronniers en été,

ouï les conclusions du rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de renvoyer le postulat de M Alexandre Démétriadès « Pour une animation de la place des Marronniers en été » à la Municipalité pour une étude et rapport.

La Commission :

Véronique Burki
Caroline Bordier
Pierre Patelli
Alexandre Démétriadès
Philippe Kuratle (président et rapporteur)